

L'emploi : deuxième couche !

La D.T révisé à la hausse les suppressions d'emplois pour 2017 ☐ Parallèlement, la soustraction va encore se développer ☐ Un front unitaire du refus d'une telle politique est nécessaire et possible !

Emploi : « des gains de productivité additionnels » !

C'est avec ce genre de phrase que la Direction technique nous a présentés lors de la CDSP de juin, "l'effort supplémentaire" que les services vont devoir faire en 2017 !

En avril, la DT nous avait annoncés 118 départs et un taux de remplacement de 40 %, soit environ 70 départs non remplacés. Deux mois après, deuxième couche : le courrier baissant plus que prévu, la baisse en emploi ne sera pas de 5 % de l'effectif global mais de 6 %.

Le cadre de référence passera ainsi de 1284 à 1264 : une vingtaine d'emplois en plus sur le carreau ! Répartis comme suit : 14 emplois sur les services "opérationnels" et 6 sur les autres.

S'il fallait une preuve supplémentaire que nos emplois et nos conditions de travail ne dépendent pas des vrais besoins et de l'activité réelle, maintenant on l'a !

Soustraction : une politique consciente et délibérée !

En parallèle, la D.T développe à marche forcée une politique de soustraction pour la maintenance du parc industriel.

A chaque fois, les présentations locales des projets (comme Valence et Strasbourg) invoquent les difficultés à recruter en interne comme en externe (à Strasbourg, le document évoque l'attractivité de l'Allemagne...).

Or, lors de la CDSP, les motifs qui nous ont été donnés ne correspondaient plus vraiment à des difficultés de recrutement. Ont été évoquées successivement :

- la question de savoir si l'activité industrielle était stratégique pour la Poste (du coup, on a la réponse !),

- l'opportunité d'investir ou non, là où il n'y aura plus d'activité (nos dirigeants en savent visiblement plus que nous !)

- l'organisation d'une flexibilité quand les horaires et plages d'intervention rendent difficiles le maintien en régie (à force de scinder les métiers et services techniques, pas surprenant !).

De fait, on voit poindre - à Strasbourg et à Valence - une gestion du parc divisée en deux : les MTP et TTF en régie, les TOP, TPF et MTIGF vers la soustraction. Un tel scénario expliquerait qu'on nous affirme que "le nombre de machines baissera"...

D'ailleurs, ce scénario se déploie, comme à Dijon !

La DT, comme son grand frère du Courrier !

Cette politique s'inscrit dans les pas de la maison-mère et de la direction du Courrier-colis. Soustraction à la DT et intérim à la BSCC : pour des ajustements organisationnels en temps réel !

Et le bilan social 2016 de la Poste en dit long : l'intérim, reconstruit en emplois à temps complet, représentait l'équivalent de 4 700 personnes en 2015. En 2016, on est passé à 6 500, soit une augmentation de 37 % ! Avec la branche courrier-colis qui représente à elle seule 61 % de la totalité...

Ensemble, on peut réagir !

Comme les autres salariés et le personnel de la Poste, nous serons dans l'action le 12 septembre contre les attaques liées au Code du travail. Mais, d'ores et déjà, nous devons discuter très sérieusement d'une action nationale commune à la DT tout en regroupant toutes les forces syndicales lors des réorganisations locales.